

# *Vivre à* **ROCBARON**



**MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES**

**DÉCEMBRE 2020**

## **HABITAT EN PROVENCE VERTE**

La communauté d'agglomération  
en premier de cordée

## **ENVIRONNEMENT**

L'eau au cœur de nos priorités

## **NOËL**

Des festivités sous conditions

## **PORTRAIT**

Le paranormal explore l'espace temps

## Un Noël sous conditions ?



EDITORIAL



Noël est traditionnellement un moment de joie partagée avec les familles, une période d'amitié et de fraternité qui se traduit par un élan de solidarité essentiel à nos liens sociaux.

La crise sanitaire que nous traversons ensemble avec beaucoup d'interrogations ne doit pas nous écarter du sens premier de ces fêtes de fin d'année. Il y a toujours quelqu'un de plus mal loti, quelqu'un de plus démuné, quelqu'un dans le besoin dont il faut se soucier et apporter une aide autant psychologique que matérielle.

Devant le doute semé par cette crise du Covid, nous devons faire front, associer nos forces pour passer le cap en attendant des jours plus heureux. Nous sommes en veille pour préparer ce lendemain, pour offrir de nouvelles perspectives et de donner à la collectivité toutes les chances pour progresser ensemble.

Les partenaires de nos communes sont à pied d'oeuvre pour soutenir cet effort. Nous vous présentons certaines de leurs actions dans ce numéro de votre bulletin :

- La communauté d'agglomération de la Provence Verte dans le cadre de l'aide au logement,
- La maison départementale pour les personnes handicapés en matière de prise en charge de la mobilité,
- Le délégataire communal des eaux et de l'assainissement pour une gestion plus efficace de nos ressources.

La commune initie des opérations dans plusieurs domaines dont l'environnement, la culture et le service solidaire à la personne. Elle vous sensibilise sur des actions de prévention et de protection.

Sur le plan économique, la commune poursuit son effort sur la proximité en apportant au marché hebdomadaire du jeudi de nouveaux exposants au plus près des administrés et en faisant le relais des activités de l'espace commercial Fray Redon à travers la page Facebook Consommer à Rocbaron. Voici donc un grand nombre de sujets qui vous intéressent.

Je vous souhaite de passer ces fêtes, certes si particulières, dans les meilleures dispositions possibles et je vous donne rendez-vous en janvier 2021 pour aspirer à une année meilleure. ●

**Jean-Claude FELIX**



## ETAT CIVIL



Cécile LAYOLO  
2<sup>ème</sup> Adjointe déléguée  
à l'état-civil

### NAISSANCES



**Hugo GESLIN**  
né le 18 octobre 2020 à Hyères



**Eléonore GRENIER**  
née le 13 octobre à Brignoles



**Gianni CUSMANO**  
né le 21 août 2020 à Hyères



**Maëlle DAZIANO**  
née le 12 juillet 2020 à Brignoles

■ Pour toute demande de carte d'identité et de passeport s'adresser à la Mairie de Garéoult uniquement sur rendez-vous au 04 94 04 94 72. ●

■ Pour toute demande de carte grise s'adresser à un professionnel de l'automobile habilité dont l'adresse est disponible sur le site internet [www.ants.interieur.gouv.fr](http://www.ants.interieur.gouv.fr) ●

# EN BREF



ACTUALITÉ

**Retrouvez les informations de la vie communale**

**Les conseils d'école maternelle et élémentaire ont été l'occasion** de souligner le travail important des équipes enseignantes et de définir les priorités des semaines à venir. La municipalité se félicite de la disponibilité de l'ensemble des équipes enseignantes et des personnels municipaux pour mener de front les diverses missions d'éducation, d'encadrement et de gestion de la crise sanitaire. Les équipes de l'OdelVar en charge de la délégation de service public du périscolaire sont également sur le pont pour assurer pleinement leur rôle en cette période difficile. ●



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, Christine QUILLET a pris ses fonctions de Conseillère Principale d'éducation au collège Gassendi. A ce titre, elle est chargée de l'organisation et l'animation de la vie scolaire, organise le service et contrôlent les activités des personnels chargés des tâches de surveillance. Ils sont associés aux personnels enseignants pour assurer le suivi individuel des élèves et procéder à leur évaluation. En collaboration avec les personnels enseignants et d'orientation, ils contribuent à conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation. Bienvenue à la nouvelle CPE ! ●



**La société UNICIL** a présenté en Conseil Municipal le projet de requalification de la coopérative devant laisser la place à une trentaine de logements sociaux et à des équipements de services publics culturels. Nous reviendrons en détail sur ce projet dans un prochain bulletin afin d'apporter les éclairages nécessaires à ce sujet d'actualité. ●



**Cérémonies.** Même si les commémorations sont organisées en mode réduit compte tenu des restrictions sanitaires, les élus municipaux ont tenu à se recueillir sur la tombe de Maurice DAUBY, ancien résistant, pour lui rendre un hommage appuyé et émouvant. La prochaine cérémonie se déroulera le 5 décembre avec le même dispositif contraint. ●



**Hommages à Samuel PATY.** À l'heure où nous bouclions la précédente édition du bulletin, nous n'avons pas pu relater les deux hommages rendus au professeur d'histoire sauvagement assassiné à la fois dans le périmètre des écoles et place du Souvenir Français. La liberté d'expression est un bien précieux pour nos démocraties, il ne faut pas transiger avec ce droit et veiller à sa transmission aux jeunes générations. ●



**Le plan d'aménagement et de développement durable et le diagnostic territorial ont été présentés** lors d'une séance de travail organisée en présence du cabinet d'études BEGEAT. Il s'agit de la première étape d'un long processus qui aboutira à la modification du PLU, après l'enquête publique qui permettra aux administrés de faire part de leurs remarques officiellement auprès d'un commissaire spécialement mandaté. ●



# HABITAT

**Fruit d'une implication forte et constructive des élus de la Provence Verte, le Programme Local de l'Habitat (PLH) a permis de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une thématique majeure : l'Habitat.**



## Le PLH, c'est quoi ?

Document-cadre stratégique de programmation de la politique intercommunale de l'habitat, son élaboration est obligatoire pour l'Agglomération. Il établit pour 6 ans les objectifs et modalités de développement, d'amélioration et de gestion du parc de logements publics et privés, y compris l'hébergement des populations à besoins spécifiques.

## Le PLH, pour quoi faire ?

Outil pédagogique, il accompagne les élus dans la définition et la réalisation de leur projet de territoire afin de reconstituer tous les maillons manquants de la chaîne du logement et permettre à chacun de pouvoir se loger dignement. C'est un levier pour améliorer la qualité de l'habitat (requalification du parc existant, qualité de la construction, morphologie urbaine, etc.) et maîtriser son impact sur le territoire (veiller aux équilibres sociaux et économiques de demain).

Les objectifs fixés par le PLH sont précis et raisonnés, notamment en identifiant précisément des typologies d'habitants, citons la volonté de :

- Loger les familles du territoire, limiter l'étalement urbain et développer une offre adaptée pour les ménages locaux ;
- Limiter le départ des jeunes en âge d'être actifs ;
- Être en capacité de loger les seniors originaires du territoire et maîtriser le phénomène d'héliotropisme au nord du territoire.

## Mettre en œuvre une stratégie foncière innovante au service d'un habitat durable.

Comment faire vivre le potentiel foncier identifié sur chaque commune de l'Agglomération Provence Verte ?

La réponse se décline en plusieurs axes.

- Intégrer les fonciers stratégiques identifiés dans les PLU des communes;
- Définir une stratégie foncière en amont des projets.
- Permettre le portage et la constitution de réserves foncières au sein des communes.



## Des dispositifs pour améliorer et optimiser l'usage du parc privé existant

La CAPV pilote le Programme d'Intérêt Général «Habiter mieux et louer mieux en Provence verte ».

Le PIG est entré dans sa phase opérationnelle depuis le 15 février.

Ce dispositif en place pendant 3 ans permet aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) ou aux propriétaires bailleurs, si le bien a plus de 15 ans, de financer des travaux de rénovation lourde, d'économie d'énergie, d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées ou des travaux d'amélioration d'une copropriété.

L'équipe de professionnels de l'habitat de **SOLHA Var** en charge de son animation **accompagne gratuitement les administrés pour les informer, les conseiller, les accompagner dans la réalisation de leur projet et leur proposer des simulations financières.** (ci-contre coordonnées) ●





## Les contacts utiles

### SOLIHA

Maison de l'Habitat  
1766, chemin de la Planquette  
83130 LA GARDE  
Tél : 04 94 22 65 65  
accueil.var@solihha.fr

### Préfecture du Var

Bd 112<sup>ème</sup> Régiment de l'Infanterie  
CS 1209  
83070 TOULON Cedex  
Tél : 04 94 18 83 83

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer

244, avenue de l'Infanterie de Marine,  
83000 TOULON  
Tél : 04 94 46 83 83  
ddtm-pdlhi@var.gouv.fr

### Conseil Régional Sud PACA

27, place Jules Guesde  
13481 MARSEILLE Cedex  
Tél : 04 91 57 50 57

### Conseil Départemental du Var

390, avenue des Lices  
BP 1303 83076 TOULON Cedex  
Tél : 04 83 95 69 00

### Action Logement

3, quai de la Joliette  
TS 40458 MARSEILLE Cedex 02  
Tél : 04 91 13 91 00

### Etablissement Public Foncier PACA

Immeuble Noailles 62/64  
La Canebière CS 10474  
13207 MARSEILLE Cedex 01  
Tél : 04 96 11 70 00

### Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement du Var (CAUE)

17, rue Mirabeau 83000 TOULON  
Tél : 04 94 22 65 75  
contact@cauevar.fr

### Aire d'accueil communautaire des gens du voyage de Brignoles

328, chemin de l'Amaron  
Route de Toulon (RD43)  
83170 BRIGNOLES  
Tél : 04 94 86 81 43

## Lutter contre le mal logement

La lutte contre l'habitat indigne est devenue une priorité d'action des pouvoirs publics. Il est une notion large qui englobe une diversité de situations. « Entrent aujourd'hui dans cette définition toutes les situations repérées dans lesquelles l'état des locaux, installations ou logements, exposent leurs occupants à des risques pour leur santé ou leur sécurité, et dont le traitement relève donc des pouvoirs de police exercés par les maires et les préfets, selon la nature des désordres constatés ».

Les caisses d'allocations familiales et les mutualités sociales agricoles sont chargées du contrôle de la décence des logements mis en location, dont les allocataires bénéficient d'aides au logement. Le locataire doit demander au propriétaire la remise en état de décence de son logement.

En cas de refus ou de contestation de ce dernier, seul le juge d'instance est compétent pour prescrire au bailleur les travaux nécessaires et, le cas échéant, réduire le montant du loyer, le suspendre et suspendre le bail. ●

## Les outils préventifs et curatifs pour lutter contre le mal logement

Il s'agit principalement de :

● **l'autorisation préalable de mise en location** (Code de la Construction et de l'Habitation/compétence intercommunale. Il peut être mis en place à la demande du maire après délibération de l'EPCI) ;

● **l'autorisation préalable à la division de logement** (Code de l'Urbanisme/organe délibération en matière d'urbanisme: compétence communale) Il peut être mis en place à la demande du maire après délibération de l'EPCI.



Agglomération  
Provence verte

## Pourquoi ces outils et pour qui ?

● Agir en prévention auprès des bailleurs, les accompagner dans l'amélioration de leur logement, réassurance des propriétaires de bonne foi.

**Objectif** : contraindre les propriétaires bailleurs à effectuer une demande d'autorisation préalable auprès de la collectivité afin de pouvoir louer leur logement.

● Agir contre les divisions de logements sans contrôle et l'aggravation des problématiques inhérentes aux centres anciens.

**Objectif** : encadrer la division des logements en plusieurs appartements dont la qualité peut s'avérer médiocre et ne répondant pas aux normes minimales d'habitabilité, généralement en centre ancien. ●

# SOCIAL

**Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) s'inscrivent dans une dynamique de modernisation en changeant de système d'information. De nouveaux outils au bénéfice des personnes fragiles dont il faut faciliter le quotidien.**



ACTUALITÉS



Andrée SACCOMANNI  
6<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux  
affaires sociales et aux seniors

Les MDPH ont beaucoup de demandes chaque année et évoluent pour répondre aux demandes\*.

La MDPH du Var dispose désormais de son propre site Internet. Vous pouvez télécharger et déposer une demande en ligne sur <https://mdph.var.fr>

## Faciliter vos demandes en ligne

Tous les ordinateurs des MDPH vont travailler de la même façon. Le système d'information change pour rendre facile :

- ♦ Votre demande d'aide ;
- ♦ La demande d'aide faite par votre famille ;
- ♦ La demande d'aide faite par des personnes que vous connaissez.

## La demande à la MDPH : mode d'emploi

Il est nécessaire de transmettre les documents suivants :

- ♦ Le formulaire de demande (CERFA 15692\*01) incluant le projet de vie daté et signé par la personne ou son représentant légal ;
- ♦ Le certificat médical (CERFA 15695\*01) datant de moins de 6 mois accompagné, si besoin, des comptes rendus d'hospitalisation et examens complémentaires
- ♦ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ♦ Un justificatif d'identité de la personne handicapée et le cas échéant de son représentant légal (carte nationale d'identité, carte de séjour, etc)
- ♦ Une attestation de jugement de protection juridique (le cas échéant).

*\*Avec ce changement, il est possible que la réponse à votre demande arrive plus tard, ne vous inquiétez pas. L'équipe de la MDPH s'occupe de votre demande.*

## Les avantages pour vous

Grâce au nouveau système d'information, vous gardez les mêmes droits. Vous avez des services en plus :

- ♦ Vous pouvez remplir votre demande d'aide à la MDPH sur internet. Si vous n'avez pas Internet vous pouvez faire votre demande sur papier et être aidé par la MDPH. Vous pouvez être aussi aidé par une association.
- ♦ Vos courriers de notification sont plus faciles à comprendre. Une notification est un courrier officiel de la MDPH. C'est un courrier où est écrit ce que la MDPH vous donne ou vous refuse.
- ♦ La CAF reçoit votre demande plus vite et la MDPH envoie votre demande à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Vous avez plus vite l'argent de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) ou de l'AEEH (Allocation Éducation Enfant Handicapé).

♦ Votre demande de CMI (Carte Mobilité Inclusion) est envoyée à l'Imprimerie nationale. La CMI rend plus faciles les déplacements des personnes handicapées. L'Imprimerie nationale imprime donc votre CMI.

♦ Votre demande est acceptée et votre dossier est envoyé aux établissements qui peuvent vous accueillir. Ces établissements sont par exemple : Un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), un foyer d'hébergement ou un foyer d'accueil médicalisé. ●



## Le fonds de solidarité pour le logement (FSL)

accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL par département.

Le site pour télécharger les imprimés est :

[www.var.fr/insertionfonds-de-solidarite-logement](http://www.var.fr/insertionfonds-de-solidarite-logement)

Il faut contacter un travailleur social auprès de son secrétariat au **04 83 95 42 30** (assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale...).

Il est possible d'en rencontrer, selon les cas :

- au centre communal d'action sociale (ou service social) de votre mairie,
- dans un point conseil budget.

Ce travailleur social pourra également vous proposer un accompagnement social, c'est-à-dire vous suivre pour résoudre vos difficultés.

L'attribution d'une aide du FSL n'est pas systématique. L'aide peut notamment être refusée lorsque le montant du loyer et des charges est jugé trop élevé par rapport aux ressources du foyer.

**Contactez le Pôle CCAS au 04 94 72 84 82 ou 04 94 72 88 10 pour plus de renseignements.**

# PRÉVENTION

**La prévention joue un rôle majeur dans la réduction du risque d'intoxication au monoxyde de carbone qui touche toute la population, quel que soit son niveau de vie.**



Frédéric M'BATI  
Conseiller municipal délégué à la sûreté

L'intoxication est un risque insidieux car le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui, selon de degré d'exposition, provoque des symptômes banals (maux de têtes, vertiges, etc.) mais pouvant s'avérer mortel. Les appareils à gaz sont les principales sources d'intoxications : les chaudières et les chauffe-eaux représentent à eux seuls 61% des sources d'intoxications. Il est donc important que ces appareils soient contrôlés annuellement afin de vérifier leur bon fonctionnement et écarter tout risque d'intoxication pour les occupants.

L'Agence Régionale de Santé réalise des enquêtes environnementales à domicile ainsi qu'une campagne annuelle de communication auprès du grand public.

Elle agit contre le risque d'intoxication aux côtés de partenaires régionaux :

- **Les professionnels de santé** : médecins et services d'urgence qui déclarent les intoxications au monoxyde de carbone.

- **Le Centre anti poison et de toxico vigilance de Marseille (CAP-TV)** qui réalise l'enquête médicale suite à une intoxication au monoxyde de carbone.

- **Les services communaux d'hygiène et de santé (SCHS)** réalisent les enquêtes chez les personnes intoxiquées de la même façon que les agents de l'ARS, sur le territoire de leur compétence (15 SCHS en région PACA). ●



## Que provoque-t-il ?

- **L'intoxication aiguë** : Elle a pour effet des vertiges, maux de tête, nausées, une perte de connaissance, voire un coma et le décès dans les cas les plus graves.

En cas d'intoxication aiguë, dans la majorité des cas, les symptômes disparaissent en 48 heures. Cependant, il arrive que plusieurs jours, voire plusieurs semaines (de 2 à 40 jours) après l'intoxication, des troubles apparaissent : il peut s'agir de migraines, de vertiges, de sensation de faiblesse musculaire, de troubles de l'audition, de la vue, de la mémoire ou du comportement, d'insomnie. L'apparition de ces séquelles n'est pas systématique mais est mal connue et nécessite une vigilance particulière.

- **L'intoxication chronique** : Elle se manifeste par des symptômes communs à d'autres maladies et donc difficilement décelable : maux de tête, vertiges, malaises, nausées, troubles de la vision, de l'odorat ou du goût, troubles du sommeil, de la mémoire, de l'attention, douleurs thoraciques, abdominales, musculaires peuvent être des conséquences selon les individus.

## 6 conseils pratiques pour vivre en sécurité

1 - **Ne bouchez jamais les dispositifs d'aération, laissez l'air circuler chez vous** (aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid. Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air. Si une pièce est insuffisamment aérée, la combustion au sein des appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.)

2 - **Faites entretenir vos appareils à combustion chaque année par un professionnel** (le conduit de cheminée doit être en bon état et raccordé à la chaudière. Il doit déboucher loin de tout obstacle qui nuirait à l'évacuation des fumées.)

3 - **Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés**

4 - **N'allumez votre poêle ou cheminée que quand il fait froid**

5 - **Utilisez vos appareils conformément à la notice du fabricant** (respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecue, groupe électrogène...))

6 - **Utilisez ces appareils uniquement pendant de courtes durées** (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu. Ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.)



# ENVIRONNEMENT



Ces dernières années, tous les compteurs d'eau de Rocbaron ont été équipés de la technologie ON'Connect, solution déployée par le groupe SUEZ. L'entreprise a choisi d'équiper la commune pour répondre aux attentes de la population en matière de modernisation du service de l'eau.

**ON'Connect permet une relève automatique de l'index du compteur.**

Le relevé est réalisé sans déplacement d'agent et ne nécessite plus votre présence. **Ainsi disparaît un motif de désagrément** pour les abonnés au service qui, absents au moment du passage du releveur, recevaient une facture basée sur une estimation de consommation.

**Quels sont les avantages de cette technologie ?**

♦ **Une gestion de votre consommation en ligne.**

Votre consommation journalière est consultable en ouvrant gratuitement votre compte sur le site client [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr). Cela vous permet de suivre votre consommation d'eau à votre guise.

♦ **Une facture établie sur ce que vous consommez au réel.**

La facturation sur estimation est une des réclamations les plus fréquentes. Le relevé automatique du compteur permet une facturation sur la base de votre consommation réelle et non sur une consommation estimée.

♦ **Des alertes déclenchées en cas d'anomalies détectées.**

Vous avez la possibilité d'être alerté gratuitement en cas de fuite ou de dérive de consommation par mail, sms ou courrier postal.

♦ **Une contribution à la préservation de l'environnement** : la technologie ON'connect permet d'éviter les déplacements liés à la relève. Par ailleurs, grâce à son système de détection des fuites, ON'connect permet de préserver la ressource en eau en limitant les déperditions.

**ON'Connect Comment ça marche ?**

Chacun des compteurs d'eau connectés sur Rocbaron a été équipé d'un émetteur radio de faible puissance qui communique chaque jour, pendant environ 2 secondes, l'index de la consommation d'eau à un récepteur, par voie hertzienne sur la fréquence 169 MHz, proche des bandes FM et TV.

Le concentrateur, situé sur un point haut, transmet alors l'index de consommation au système d'informations du Centre de Relations Clients de SUEZ basé au Pontet dans le Vaucluse

Ceci, en toute sécurité et fiabilité, et aussi en toute transparence puisque vous pouvez accéder aux informations collectées sur votre Compte en ligne (ouverture gratuite sur le site Internet dédié de SUEZ : <https://www.toutsurmoneau.fr/>).

Dès lors que vous avez ouvert votre Compte en Ligne sur le site « [toutsurmoneau](http://toutsurmoneau.fr) », vous accédez à votre profil de consommation en direct et pouvez ainsi, si vous le souhaitez, agir sur celui-ci afin de réaliser des économies.

Vous avez la possibilité d'activer la fonction **Alerte Fuite**, grâce à laquelle, en cas de fuite ou de surconsommation inhabituelle sur votre installation domestique, vous êtes immédiatement informé par les équipes clientèle de SUEZ.

**36% de Rocbaronnais ont déjà créé leur compte en ligne, créez-le vôtre !**

36% des Rocbaronnais ont déjà créé leur compte en ligne et bénéficient des services associés gratuitement.

Pourquoi pas vous ?

Pour créer votre compte en ligne sur **Tout sur mon Eau**, munissez-vous de votre référence client (12 chiffres situés en haut de votre facture) et de votre identifiant (4 chiffres qui figurent juste en-dessous de votre référence). Laissez-vous ensuite guider...

Si toutefois vous rencontrez des difficultés d'utilisation, n'hésitez pas à contacter votre **Service Client SUEZ de proximité (numéro de téléphone figurant sur votre facture ou accessible en saisissant votre code postal sur le site [www.Tout sur mon Eau.fr](http://www.Tout sur mon Eau.fr))** ou appeler le **N° Cristal : 0977 408 408**.

Au-delà des informations personnalisées relatives à votre consommation, le service Tout sur mon Eau procure également toute une série d'informations utiles sur l'eau à Rocbaron :

- ♦ nombre d'analyses effectuées sur les 12 derniers mois,
- ♦ teneur en minéraux,
- ♦ accès aux analyses bactériologiques et physico-chimiques...
- ♦ prix de l'eau sur notre commune.



**89 % des Français attentifs à leur consommation d'eau**

Les Français surveillent leur consommation pour :



Réaliser une économie financière  42%



Contribuer à la préservation des ressources en France



Participer à la sauvegarde de la planète

## Jardins partagés, de l'idée à l'étude.

Les élus communaux sont à pied d'œuvre pour concrétiser le projet de jardins familiaux. Après s'être réunis sur le site envisagé (à côté de la serre solaire) avec les ingénieurs agronomes spécialisés en permaculture (Laurence BERLEMONT et Julien VERT), ils ont évalué la configuration et la qualité des lieux (irrigation, planéité...) et l'ont jugé propice à accueillir ces jardins.

Une délégation composée de Cécile LAYOLO, Jean-Luc LAUMAILLER, Isabelle FILOMENO s'est rendue à la ferme Saint Georges afin de voir ce qu'une commune de même strate propose. Des rencontres très intéressantes en vue de préparer un dossier de faisabilité. ●



## Dernière minute Influenza Aviaire

La Préfecture signale des foyers d'influenza aviaire dans la population des volailles sur le territoire national.

Il est demandé aux détenteurs de poules (notamment utilisées en traitement de déchets et compost) de rester vigilant en cas de mortalité suspecte.

Renseignements : [ddpp@var.gouv.fr](mailto:ddpp@var.gouv.fr)



## Pouvez-vous nous décrire votre délégation ?

*Mon rôle d'adjoint délégué a évolué au cours des mandats ; il a évolué au fur et à mesure de l'évolution des contraintes qui entourent notre environnement.*

*Il y a quelques années, les thèmes de la prévention incendie et du risque d'inondation étaient quasiment les seuls identifiés dans les politiques publiques.*

*Désormais à ces deux axes concernés par la sécurité préventive viennent s'ajouter de nouvelles thématiques liées à la qualité de vie. On est de plus en plus attendu sur des sujets de salubrité publique comme la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité des sols.*

## Comment avez-vous adapté votre action ?

*Déjà, nous y sommes contraints par la loi et les règlements. La marge de manœuvre est faible car de nombreux organismes encadrent l'action d'une commune. On le voit dans la crise du Covid par le nombre de textes réglementant les activités. A Rocbaron, nous avons toujours tenu compte de notre environnement, en dotant la collectivité de moyens d'interventions importants.*

*La réserve communale de sécurité civile et le comité communal des feux de forêts en sont les meilleurs exemples, largement équipés et disposant depuis deux ans d'un PC de qualité au plus près des interventions ; à côté de ce qui a été réalisé, il reste de nombreuses pistes d'amélioration, notamment pour anticiper les besoins des populations. Je pense à l'accès aux cultures partagées, jardins familiaux et aux circuits courts solidaires.*

*La préservation de l'environnement est un combat quotidien pour que la population en soit la première bénéficiaire, pour aujourd'hui et les générations futures. ●*

# ROC BARON

## MARCHÉ DE *Noël*



PRODUCTEURS  
ARTISANAT  
TERROIR.  
DÉCORATION

20  
DÉCEMBRE

RENSEIGNEMENTS AU :  
04 94 72 84 72  
[fetes@mairie-rocbaron.fr](mailto:fetes@mairie-rocbaron.fr)

ESPACE FRAY REDON - 9 H à 18 H



**Michel PERRAUD**  
5<sup>ème</sup> Adjoint délégué  
aux travaux

TRAVAUX

REPertoire

### Les voiries sous surveillance

Les élus délégués Jean-Luc LAUMAILLER (finances), Julien COTAN (urbanisme), Michel PERRAUD (travaux) et Frédéric M'BATI (sécurité) ont effectué une première visite sur site afin de déterminer le programme des réfections de chemins communaux avec le concours du DST. Ils en ont profité pour relever un certain nombre de problèmes en matière de construction. Cette prise de contact sera suivie de réunions pour définir les priorités pour 2021 et les transmettre au syndicat des chemins et des cours d'eaux. ●



### Les fleurs du platane ●

Au dessus du cimetière, vous avez certainement remarqué un tronc habillé de jolies fleurs multicolores qui s'est substitué à l'arbre précédent atteint de maladie.

Il s'agit du tronc d'un platane qui trônait place de l'église. A l'époque de la réhabilitation de la fontaine, il avait été enlevé (car malade) mais conservé pour être nettoyé, verni et garni. Si vous remarquez bien à sa base, la plaque en fer blanc marquée «eau potable» est visible, recouverte et enfermée par le bois. ●

Un nouvel agent technique est entré en fonction depuis septembre 2020. **Cédric HERVELEU** vient renforcer par ses compétences multiples, les équipes des services techniques. ●



### Accueil principal Mairie

Lundi, de 13 h 30 à 17 h. Mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Mercredi de 8 h 30 à 12 h. Samedi de 9 h à 12 h.

**Contact 04 94 72 84 72**  
accueil@mairie-rocbaron.fr

### Cabinet du Maire

**Contact 04 94 72 84 64**  
cabinet@mairie-rocbaron.fr

### État-civil

**Contact 04 94 72 84 77**  
Rendez-vous uniquement le lundi et le vendredi après-midi  
etat-civil@mairie-rocbaron.fr

### Pôle social - Pôle Elections

**Contact 04 94 72 84 82**  
Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30  
Uniquement sur rendez-vous  
social@mairie-rocbaron.fr

### Accueil Police

**Contact 04 94 72 84 80**  
police@mairie-rocbaron.fr

### Direction Services Techniques

**Contact 04 94 37 78 85**  
technique@mairie-rocbaron.fr

### Accueil pôle urbanisme

Uniquement sur rendez-vous  
**Contact 04 94 72 84 63**  
urbanisme@mairie-rocbaron.fr

### Pôle jeunesse

**Contact 04 94 72 89 24**  
jeunesse@mairie-rocbaron.fr

### BIJ Contact 04 94 72 84 66

bij@mairie-rocbaron.fr

### Pôle restauration scolaire

**Contact 04 94 72 89 76**  
scolaire@mairie-rocbaron.fr

### Périscolaire - ALSH

**Contact 06 18 19 00 28**

### Médiathèque Dr Marc Tėti

**Contact 04 94 72 84 79**  
mediatheque@mairie-rocbaron.fr

### Pôle gestion des salles

**Contact 04 94 72 84 75**  
gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

## A VOS PANIERS



**Frédéric M'BATI**  
Conseiller municipal  
délégué aux marchés  
hebdomadaires

**Né en juin pour soutenir les producteurs locaux, le marché du jeudi poursuit son essor avec la venue de nouveaux commerçants.**

**A vos papilles.** Rachel LEONE vous propose une série de gourmandises originales, biscuits et galettes parfumées, sirops aux herbes aromatiques et plantes à infuser. Pour rester dans ce monde de douceur, n'hésitez à découvrir les confitures maison. A vos papilles ! **Contact 06 17 50 36 81.** ●



**Les bières des îles d'Or.** Derniers venus sur le marché du jeudi, marcel et sandrine MY vous invite à découvrir leur gamme de bières brassées artisanalement du côté de Hyères. De l'Antigel à l'escale, l'originalité est au rendez-vous du palais. à consommer bien évidemment avec modération ! **Contact 06 89 94 06 32.** ●



**L'Olive en fête.** Voilà un stand qui vous donne le choix d'une grande variété d'olives, de tomates séchées et de fruits et légumes confits. Idéal pour les apéritifs et l'accompagnement de vos plats. **Contact 07 85 08 87 67.** ●



## ECHO DE L'ÉCO



**Olivier ROSNOBLET**  
Conseiller municipal  
chargé de l'économie

### Aider les commerces en souffrance

Comme partout ailleurs en France, les commerces souffrent dans cette période de crise sanitaire.

Les dernières informations données par le Président Macron ne permettent pas à nos bars et restaurants d'ouvrir avant le 20 janvier 2021. Avant que cette décision intervienne, nous avons sollicité les commerces pour les aider dans le dispositif «*call and collect*», autrement dit de pouvoir commander et retirer les commandes dans le respect des conditions sanitaires. Voici les commerces ayant répondu à date d'édition. NOTA. Nous ne mettons pas de prix, à vous d'appeler.

- Le **Papareil** propose en emporté du mardi au vendredi de 15 h à 17 h des blocs de 500 g. de foie gras maison. **Contact 04 94 04 29 02**
- **Envie de fleurs** **Contact 04 94 78 54 87**
- **C' my Dream** **Contact 06 61 99 50 87**
- **VériVert** le magasin reste ouvert car la nourriture animale est considérée comme première nécessité.
- **La bastide des arômes** - **04 93 36 04 97** Messenger et FB @labastidedesaromesrocbaron.

N'hésitez pas à consulter la page d'info éco Facebook «**Consommer à Rocbaron**» actualisée très régulièrement.

Ne soyez pas étonnés que nous faisons figurer ici des commerces qui aujourd'hui peuvent ouvrir.

Les coordonnées pourront toujours servir, en espérant que ce ne soit pas dans le cadre d'un troisième confinement. ●

\*<https://www.facebook.com/consommerarocbaron>



### Un arrêté pourquoi faire ?

Lors de l'annonce du reconfinement, de nombreux maires partout en France ont décidé de prendre des arrêtés pour laisser les commerces ouverts.

La polémique avait enflé et alimenté les réseaux sociaux. Il faut savoir que sur le territoire de la Provence Verte, la commune n'exerce pas la compétence «économie».

Le Maire ne peut donc pas réglementer sur ce sujet. De plus, si on peut regretter «à chaud» certaines décisions prises par l'État, prendre un tel arrêté, c'est risquer d'une part de le voir annulé, mais surtout de faire craindre aux commerçants se croyant dans leur bon droit d'être sanctionné d'une amende et pire menacé d'une fermeture administrative.

Le Maire de Rocbaron a toujours soutenu l'économie mais en toute responsabilité, il n'aurait pas pris un tel arrêté (parce que celui-ci aurait été jugé illégal). Il s'est donc associé au courrier du Président de l'Agglomération sollicitant le premier Ministre dans le cadre de sa compétence, solidaire avec lui sur sa demande et soucieux des intérêts des commerçants. ●

# FÊTES



Virginie PIOLI  
8<sup>ème</sup> Adjointe déléguée  
aux festivités

## Marché de Noël, 20 décembre un geste fort pour le commerce local.

Le marché de Noël prévu au centre village le 5 décembre se déroulera le dimanche 20 décembre à l'espace commercial du Fray Redon.

**Cette décision est motivée par le souhait de la municipalité de soutenir l'activité commerciale à Rocbaron dans cette période difficile.**

Suite aux déclarations du Président Macron et de l'autorisation d'ouvrir tous les commerces (hors salles de sport, bars et restaurants), il est apparu essentiel de mettre un coup de projecteur ce jour-là et profiter des ouvertures dérogatoires des commerces tous les dimanches de décembre (prévues par la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte) pour relancer cette manifestation.

Le marché de Noël sera situé en continuité du marché dominical de part et d'autre de la plateforme Pharmacie/Papareil. En fonction du volume d'inscriptions, il s'étendra sur la voie devant le concessionnaire Renault ; à l'heure où nous mettons sous presse, la Municipalité doit déposer un dossier à la Préfecture qui prendra en compte les dispositifs sanitaires mais aussi les contraintes liées au plan Vigipirate. Les autres commerçants des plateformes sont invités à organiser sur leurs espaces privés leurs propres animations. La commune soutiendra ces actions en favorisant la communication notamment sur le site internet communal et la page dédiée « Consommer à Rocbaron » et en prêtant du matériel (tables, chaises et barnums dans la limite des capacités de stock disponible).

Les élus en charge du développement économique viendront à la rencontre des commerçants pour recueillir les informations sur leurs projets d'animations. ●



## ASSOCIATIONS

### Subventions aux associations

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles dès le 1<sup>er</sup> décembre 2020 sur le site de la commune. Il faudra le retourner avant le 15 janvier 2021 à [associations@mairie-rocbaron.fr](mailto:associations@mairie-rocbaron.fr) ou en format papier auprès du service associations. Vous pouvez également le remplir en ligne le cerfa 12156\*05 sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Les dossiers seront instruits au budget 2021. ●

# MOUVEMENTS

Une enquête mobilité est lancée sur les communes limitrophes de la métropole toulonnaise afin d'étudier les pratiques de déplacements et mieux organiser les systèmes de mobilité (circulation routière, stationnement, modes actifs, transports collectifs, infrastructures...). Des personnels de la société ALYCE se rendront au plus près des administrés afin de réaliser ces enquêtes (bien évidemment dès que les conditions sanitaires seront réunies pour le permettre). ●

Michel ROUDEN est un élu délégué très actif en ce début de mandat. Il est en charge des études sur les projets communaux et il fait bénéficier de ses compétences ses collègues pour aider à la décision sur les sujets de grande technicité. Et cela ne manque pas ! ●



Le Brigadier Chef Principal Géraldine DELORT est le nouveau visage de la police municipale.

Recrutée au 1<sup>er</sup> novembre, elle vient seconder le chef de la police, Frédéric VACARELLA portant les effectifs communaux à 5 agents (dont un ASVP). ●

# LIBRE EXPRESSION

**Groupe d'opposition  
le bon sens pour Rocbaron**



Chers administrés,

Les mois passent et se ressemblent, le gouvernement, pétrifié par la première crise et par son impréparation, a agi dans la peur et a choisi de mettre tout à l'arrêt et persiste dans ce sens.

Beaucoup d'entre nous ne se relèverons pas alors pour limiter la casse, pensez à consommer local.

## La tenue des conseils municipaux

Nous nous réunissons avant chaque conseil pour préparer, étudier chaque délibération de manière approfondie sans chercher à s'opposer systématiquement, mais il est difficile d'obtenir des informations car nous ne sommes pas invités aux réunions préparatoires... Nous essayons malgré tout à être constructifs et force de proposition et soutenons les projets intéressants pour la commune et surtout peu coûteux. A ce jour, rien de bien attrayant pour les Rocbaronnais.

**Conseil municipal du 16 novembre** (Vous pouvez retrouver nos comptes rendus sur <http://lbspr.canalblog.com/>)

**Le tableau est très vite fixé** : Nous avons demandé des précisions sur certaines décisions prises par le Maire, et là surprise ! Il nous répond qu'il ne nous répondra pas car « il n'a pas toutes les réponses ou ne peut pas répondre ». Il s'agit pourtant de décisions prises par le Maire !

Le vote du règlement intérieur mis en place par la majorité, interdit toute question sur l'ordre du jour si elle n'est pas posée 48 heures à l'avance. C'est une manœuvre évidente pour nous couper la parole, souhaitent-ils nous museler ? Il est vrai que deux petites questions de notre part ont mis dans l'embarras l'adjoint aux finances et l'adjointe à la jeunesse qui nous ont tous deux répondu par un timide « je ne connais par cœur » !

**La majorité a voté la destruction de notre patrimoine communal !** Elle invoque l'obligation de logements sociaux, alors oui ils sont obligatoires mais auraient pu et dû être prévus ailleurs. D'aucun se diront que la vente de la cave coopérative à UNICIL apportera des finances à la commune. Nous vous annonçons ici que la cave coopérative est cédée à cette entreprise sociale de l'habitat en échange d'un local brut à l'intérieur pour y déplacer la médiathèque. L'aménagement de ce local sera à prévoir, peut-être dans le prochain budget...

Nous avons voté Contre quatre sujets, dont deux qui engagent la commune dans des actions obscures et cachent en réalité les ambitions urbanistiques de la majorité, ce que nous avions dénoncé dans notre programme.

**Une année qui s'éteint et une autre qui ouvre un nouveau destin, Rocbaronnaises, Rocbaronnais, par ce petit quatrain, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, que le jour du nouvel An ouvre la porte à tous vos souhaits.**

**Merveilleuses fêtes à tous.**

Vos quatre élus « Le Bon Sens pour Rocbaron »

Pour nous contacter :

Courriel : [lebonsenspourrocaron@gmail.com](mailto:lebonsenspourrocaron@gmail.com)

Tél : 06 95 10 30 76

Suivez-nous pour plus d'infos :

Facebook : [facebook.com/lebonsenspourrocaron/](https://www.facebook.com/lebonsenspourrocaron/)

Blog : <http://lbspr.canalblog.com>



Jessica  
HOET

Jacques  
SILVESTRE

Isabelle  
ROL

Corinne  
BERTANI

# LIBRE EXPRESSION

**Groupe d'opposition  
Rocbaron avec vous**



TRIBUNE

## Réunion de présentation du Diagnostic Territorial et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), de qui se moque-t-on ?

Nous ont été transmis :

- un diagnostic datant de 2018, non mis à jour et comportant des erreurs grossières.

- une version plus ancienne du Plan d'Aménagement et Développement Durable que celle présentée lors du Conseil municipal de février 2020.

Cette réunion n'a fait que renforcer notre forte impression de voir se dérouler avec un minimum d'information, les procédures obligatoires... et de les faire traîner. **Pourquoi ?**

Pour nous, il y a de la part de la majorité une volonté de ne pas se mettre rapidement en conformité avec le schéma de cohérence territoriale plus restrictif en matière d'augmentation de la population et plus soucieux de conservation de l'environnement.

Le fait, lors du dernier débat d'orientation budgétaire, de prévoir, pour les budgets 2021 et 2022, 200 nouveaux logements allait déjà en ce sens. Cette majorité continue donc par ces projets de vouloir accroître la population sans entreprendre la construction d'un 2<sup>ème</sup> groupe scolaire ni planifier la réalisation de projets collectifs.

## Conseil municipal du lundi 16 novembre 2020.

Pire encore... nous avons appris au cours de ce conseil au moment du vote sur la destruction de la cave coopérative (transformée en logements) que la médiathèque et la crèche étaient destinées à être déplacées. Pour quoi faire ? **Une cuisine centrale...!**

**Nous demandons que les Rocbaronnais puissent se prononcer sur ce nouveau projet à côté des écoles en plein centre de Rocbaron.**

Nous avons voté **contre** la transformation de la cave coopérative en logements, **contre** la régularisation de l'empiètement du Parc Résidentiel de loisir « SOLEILUNA » sur des terrains communaux, **contre** la location de parcelles communales situées au FRAY REDON à une société afin qu'elle « gère nos antennes relais ».

Où est donc passée la vision de la majorité sur « la Qualité de vie » que le tract distribué en juin 2020 faisait valoir ?

**Par nos votes nous restons fidèles à notre projet car, pour nous, la politique c'est d'abord une affaire de loyauté envers nos électeurs.**

## Locaux scolaires :

La nouvelle année égrène son lot de prédictions. Nous en avons une : à la rentrée scolaire 2021, nous verrons sûrement réapparaître des bâtiments modulaires ! Bien sûr on espère se tromper !

## Démocratie locale.

Nous informons les citoyens de la commune que nous ouvrons notre tribune libre au courrier des lecteurs.

N'hésitez pas à nous les adresser.

Oublions vite 2020 et pensons à 2021. Que santé et prospérité pour vous-mêmes et vos proches soient présentes tout au long de la nouvelle année. Bonnes fêtes à vous.

## Protégez-vous, Protégez les autres

**Vos élus de l'opposition toujours vigilants**

**Contacts : [grouperocbaronavecvous@orange.fr](mailto:grouperocbaronavecvous@orange.fr)**

**Tél : 07 69 26 61 39**

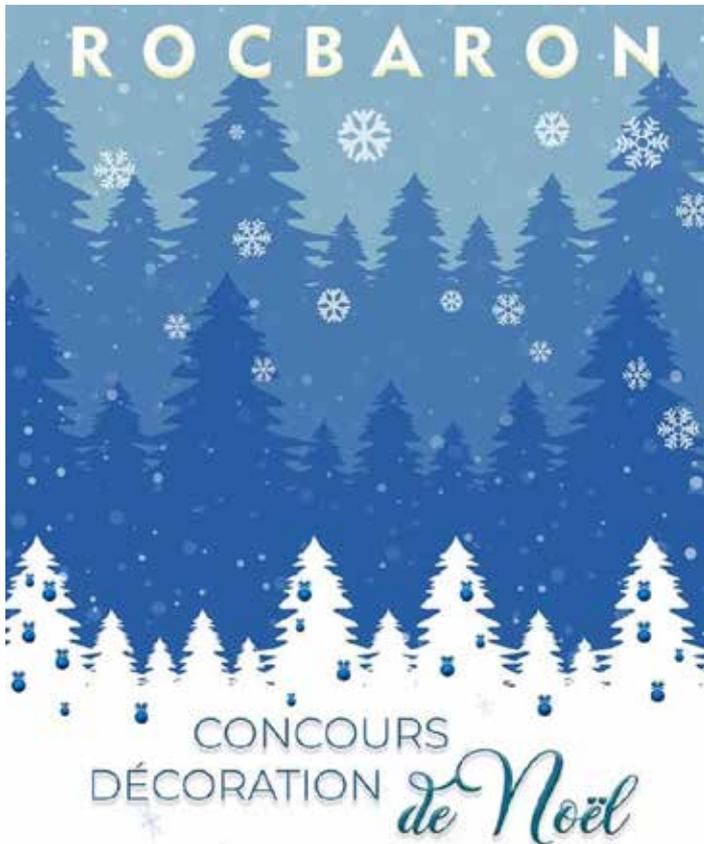


Dominique  
QUINCHON

Sophie  
AMICE

# AGENDA COMMUNAL

*Dans le contexte complexe de la crise sanitaire et des risques qui continuent à peser sur l'organisation d'événements communaux, nous vous informons des dates prévisionnelles, sous réserve donc de changement et/ou d'annulation. Vous pouvez consulter l'agenda sur le site communal et notre page Facebook.*



L'idée est que chaque foyer décore clôtures et abords visibles depuis la route en bleu et blanc ! Une pré-sélection par groupes de quartiers (sur la base des bureaux de vote) sera organisée. Les trois premiers sélectionnés par groupes de quartiers participeront à un second tour pour participer au podium gagnant.

Modalités : mentionner son nom et son adresse par mail à [fetes@mairie-rocbaron.fr](mailto:fetes@mairie-rocbaron.fr) et envoyer une série de trois photos maximum de vos décorations (bonne résolution photo exigée pour une éventuelle parution). N'oubliez pas ! thématique BLEUE ET BLANCHE !  
Dès maintenant et jusqu'au 20 décembre ! ●

## **Distribution du bulletin municipal**

**Notre distributeur a reçu pour consigne de ne pas mélanger dans vos boîtes aux lettres, la publicité et le bulletin municipal à l'occasion de son passage.** Il a pu arriver que cette consigne n'ait pas été respectée, c'est regrettable. Toutefois, certains administrés se permettent des propos déplacés vis à vis de ce prestataire toujours présent et disponible depuis plus de 10 ans. En ces temps difficiles pour tous, même si vous avez des remarques à formuler, merci de rester courtois. N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes via l'adresse mail dédiée ci dessous : [communication@mairie-rocbaron.fr](mailto:communication@mairie-rocbaron.fr) ●

**2/12 Don du sang**  
Espace Gaston Chiquerille  
Les Clas 8 h à 12 h 30.

**5/12 Colis de Noël des Seniors**  
Salle du Conseil, de 9 h à 12 h.

**5/12 Cérémonie Patriotique aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du maroc et de la Tunisie.**  
Monuments aux Morts, à 11 h.

**20/12 Marché de Noël**  
Espace commercial Fray Redon 9 h à 18 h.



**Site officiel de Rocbaron**  
<http://www.mairie-rocbaron.fr>

<https://www.facebook.com/rocbaronofficiel>

«Vivre à Rocbaron» Bulletin municipal édité par la Mairie de Rocbaron • Décembre 2020 •

Directeur de la publication :

Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron ;

Rédacteur en chef et directeur de la communication :  
Olivier GUIEN.

Rédaction, conception, infographie, photographies :  
Olivier GUIEN, Mathilde SERRA.

Direction de la communication Tél. **04 94 72 84 64**  
Courriel : [communication@mairie-rocbaron.fr](mailto:communication@mairie-rocbaron.fr) ●

Impression : IAPCA RICCOBONNO - Le Muy (83)  
**04 98 11 49 16** - Tirage : 2400 exemplaires ●

Distribution : Ali Dekhili - Tél. **06 84 99 23 45** ●

Crédit photos Direction de la communication.  
Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron», les élus, les directions et pôles communaux, les associations.

# PORTRAIT

«Vous avez dit paranormal ? Pas très normal !»

**Paranormal investigations devient SRPI Ghost Tech Paranormal... Une équipe de chercheurs et enquêteurs en paranormal.**

**Vivre à Rocbaron : Pouvez-vous décrire votre association ?**

**Patrick WOLLSTEIN :** Nous existons depuis trois ans et nous sommes une équipe de chercheurs et enquêteurs en paranormal. SRPI veut dire Soins Recherches Parapsychiques Investigations. Nous sommes cinq, deux enquêteurs principaux (ma compagne Viviane LOMBARDO et moi-même), deux enquêtrices en formation ainsi que la trésorière. Pour ma part, je suis enquêteur depuis dix ans et je fais partie des dix parapsychologues connus en France. Notre but est de prouver la vérité... qu'il existe un au-delà, et nous en sommes les messagers. A ce jour, nous avons au sein de notre association une cinquantaine d'adhérents, de Rocbaron à ses alentours.

**Vivre à Rocbaron : Quelles sortes «d'activités» proposez-vous à vos adhérents ?**

**Viviane LOMBARDO :** Nous ne pouvons pas parler d'activités à proprement parler, ce sont des initiations. Avec les autorisations nécessaires nous nous rendons dans les cimetières, les hôpitaux, prisons ou abbayes abandonnés (et autres lieux abandonnés) et nous menons nos enquêtes. Nos adhérents sont là pour obtenir des réponses à leurs questions ou encore par simple curiosité sur l'au-delà, les fantômes, les esprits...

**Vivre à Rocbaron : L'année 2020 a été pleine de rebondissements pour votre association...**

**Patrick WOLLSTEIN :** En effet, notre association a pris un autre tournant cette année ! Nous avons été sollicités par plusieurs médias prêts à parler de nous et nous avons donc pris de la visibilité. En mars 2020, nous avons été invités à une émission radio sur DIVA FM, une radio marseillaise. Le thème était «la vie après la mort». En juin 2020, nous avons été interviewés par VAR AZUR TV, une vidéo que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook. Durant l'été, nous avons également participé au plateau tournage «Les Saisonniers» avec Vincent LAGAFF' à Saint-Tropez. Nous y avons été invités par Guillaume VOITURIER, le producteur de la série.

**Vivre à Rocbaron : Quels sont vos projets en cours ?**

**Patrick WOLLSTEIN :** Je suis en train d'écrire un livre, une sorte d'autobiographie paranormale dont le titre serait «Toute une vie paranormale». Nous sommes également en train de préparer le tournage d'une série tournée à Rocbaron avec l'acteur Luc RODRIGUEZ, «Vous avez dit paranormal ? Pas très normal !» Nous sommes très fiers de présenter ces projets !

**Facebook : SRPI Ghost Tech Paranormal**

**Youtube : SRPI Ghost Tech Paranormal**

**Instagram : patrick.wollstein**

**vivianelombardowollstein**

**Contact : paranormal.investigations83@gmail.com**

**06 46 49 55 96 ●**

